

# Affaires technologiques et économiques

## Conférence chargée de réviser le Traité sur le fond des mers

Partie au Traité de 1970 sur le fond des mers, qui interdit de placer des armes nucléaires sur le fond des mers et des océans au delà d'une bande côtière de douze milles, le Canada a participé à la Conférence de révision tenue à Genève du 20 juin au 1er juillet 1977. Conformément à l'article VII du Traité, cette conférence a été convoquée cinq ans après l'entrée en vigueur de ce dernier pour passer en revue son application et veiller à la pleine réalisation de ses objectifs. Le délégué canadien a été élu à l'unanimité président du comité de rédaction, lequel s'est acquitté avec succès de la tâche principale de la conférence, celle de préparer la Déclaration finale. Adopté par consensus, ce document passait en revue les dispositions du Traité une à une, concluait que celui-ci avait été appliqué de façon satisfaisante et réaffirmait l'engagement des parties à poursuivre ses objectifs, notamment celui d'empêcher toute course aux armements nucléaires ou autres armes de destruction massive sur le fond des mers.

## Grandes lignes de la politique économique

Un certain nombre de facteurs et de tendances qui se manifestent depuis 1973 et semblent vouloir se maintenir jusqu'à la fin de la décennie ont donné une plus grande importance aux relations économiques internationales du Canada. Les répercussions des hausses de prix du pétrole sur l'économie canadienne, l'excédent constant de la balance commerciale au Japon et en Allemagne et les fluctuations prononcées des taux de change internationaux ont fait ressortir la relation étroite qui s'établit entre les politiques économiques nationale et internationale du Canada.

Les grandes nations commerciales de l'Occident (États-Unis, Japon, Allemagne, France, Grande-Bretagne, Canada et Italie) ont pris conscience de la nécessité de promouvoir la coopération économique et tiennent à cette fin des « sommets » économiques. Lors du sommet de Londres, en mai 1977, les chefs de gouvernement ont reconnu qu'il était urgent de créer davantage d'emplois tout en continuant de réduire l'inflation. Ils se sont arrêtés, en particulier, aux problèmes du chômage chez les jeunes. Ils ont fixé des objectifs aux économies de leurs pays respectifs et se sont engagés à rejeter le protectionnisme et à renforcer le système international des échanges. Ils ont aussi lancé un appel en faveur de meilleurs services internationaux de financement, de la conservation de l'énergie et de la diversification de la production.

En juin 1977, la Conférence sur la coopération économique internationale (C.C.E.I.), ou Conférence Nord-Sud, dont le Canada assurait la coprésidence, a mis fin à ses travaux en présentant un bilan de remarquables réalisations, mais en soulignant aussi tous les objectifs non atteints. Les participants ont souscrit à l'idée d'un fonds commun de stabilisation des prix des produits de base et ont convenu de constituer un Fonds international de développement agricole d'un milliard de dollars; ils ont fixé les niveaux de l'aide au développement pour l'avenir et se sont entendus sur quelques éléments d'un programme global de coopération en matière d'énergie.